

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

Mardi 27 août 2024

CONTRÔLES TECHNIQUES BUS RATP : REMISE DU RAPPORT PAR LA RATP

À la suite des informations parues dans Le Parisien concernant les pratiques de la RATP lors du contrôle techniques des bus, Valérie Péresse, Présidente d'Île-de-France Mobilités a demandé à Jean Castex, Président-directeur général de la RATP, de lui adresser dans les plus brefs délais des explications pour faire toute la lumière sur la situation.

Du rapport préliminaire qui vient de nous être transmis, il ressort tout d'abord qu'aucun acte mettant en cause la sécurité des voyageurs n'a été relevé. Et qu'il n'y a aucun lien entre ces pratiques et les deux accidents de bus relatés par le Parisien.

Concernant la question des indicateurs de pollution des bus, la RATP assume d'avoir mis en place une procédure d'annulation d'un voyant d'alarme avant le passage en contrôle technique. La RATP affirme que le contrôle technique recontrôle à nouveau ce dispositif anti-pollution.

Nous attendons désormais que le ministère de la transition écologique, se prononce sur le bien-fondé et la conformité de cette procédure à la réglementation.

Île-de-France Mobilités a pour priorité la sécurité des voyageurs et est tout aussi engagée dans la lutte contre la pollution. Ce rapport intermédiaire sera transmis au conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités, dans l'attente du rapport définitif prévu d'ici une dizaine de jours.

Contacts presse Île-de-France Mobilités :

Amélie Lange : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr – [01 82 53 80 90](tel:0182538090) – [07 60 10 95 05](tel:0760109505)

Alexandre Bergalasse : alexandre.bergalasse@iledefrance-mobilites.fr – [01 82 53 81 20](tel:0182538120) – [06 99 67 07 26](tel:0699670726)

Paul Parikhah – paul.parikhah@iledefrance-mobilites.fr - [01 87 05 21 09](tel:0187052109) - [07 60 10 93 88](tel:0760109388)

www.iledefrance-mobilites.fr/presse

